Quels défis pour les villes de

Par Anne Le Luyer

Dans un imposant rapport d'information, Jean-Pierre Sueur (SOC, Loiret) a présenté 25 pistes de réflexion à moyen et long terme afin de préparer les esprits et d'adapter les structures urbaines à l'évolution probable des villes. Il a fait part de sa volonté de fournir une grille de lecture face aux enjeux urbains.

© Demi Roulad

"*La ville est mouvement*". C'est par cette phrase de l'historien Fernand Braudel que débutait le rapport intitulé « Demain, la ville » que **Jean-Pierre Sueur**, alors secrétaire d'état aux collectivités locales, avait remis au Gouvernement en 1998. Même si certaines de ces préconisations ont été mises en œuvre, l'esprit et la volonté de ce texte sont intacts et transparaissent très largement à travers ces nouvelles recommandations. Dans le rapport « *Villes du futur, futur des villes* »* fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective et rédigé en collaboration avec des universitaires, le sénateur du Loiret tente de replacer la ville au cœur du débat politique. Il regrette qu'elles soient trop souvent déconsidérées et décrites de manière négative. Ainsi tout en se félicitant de l'existence d'un ministère de la ville, il regrette que celui-ci ne s'occupe que de la ville « *qui va bien* » et ne soit pas chargé de la ville dans sa totalité, seul moyen pour la changer en profondeur. Dans cet esprit, ce rapport tente de « *prendre le contre-pied de l'inconscient négatif qui entoure l'urbain : la ville est polluée, la ville est criminogène, la ville est harassante...* » afin de rappeler son « *amour des villes* ». Jean-Pierre Sueur souligne les risques d'embolies qui pèsent sur elles. En effet si rien n'est fait pour y remédier, en 2025, le nombre d' « urbains » explosera et passera de 50% à 65%, les inégalités sociales se creuseront (1,5 milliard de personnes risquent d'habiter dans des bidonvilles contre 1 milliard aujourd'hui). De manière plus générale, les problèmes sociaux, urbains et écologiques se développeront considérablement. Selon lui, il est donc nécessaire d'élaborer, dès maintenant, une politique ambitieuse, inscrite dans la durée.

Comment organiser l'avenir des villes ?

Pour répondre à cette question, l'ancien maire d'Orléans a formulé des propositions visant à anticiper « *l'avenir des villes* ». Concernant les problèmes écologiques et énergétiques que posent les métropoles qui se développent en « *taches d'huile* », il constate que plus les villes sont étalées plus leur bilan carbone est contestable. Ainsi Barcelone, pourtant plus peuplée, est 26 fois moins étendue qu'Atlanta, elle consomme par conséquent dix fois moins d'énergie pour les transports. Par ailleurs, pour remédier aux problèmes posés par le développement croissant des mégapoles, gigapoles et autres nappes urbaines, il

demain ?

propose une nouvelle forme d'aménagement du territoire : les réseaux de villes. Cette organisation urbaine sous formes de « *grappes* » permettrait de répondre plus facilement aux enjeux urbains, humains et écologiques. Pour désigner ces structures, Saskia Sassen, professeur d'Université et spécialiste de la mondialisation et de la sociologie des grandes villes mondiales, parle de « *géographie interurbaine* ». Interrogée dans le cadre de ce rapport, elle préconise, tout comme Jean-Pierre Sueur, un développement vers la « *polycentralité* » et une orientation vers des villes multipolaires à l'image de Shanghaï autour de laquelle se sont créées 8 villes moyennes qui ont elles mêmes vu se développer des villages au sein de leur périphérie. Ces villes en réseaux pourraient également constituer une forme de réponse au fléau que constituent les bidonvilles. Mexico, 19 millions d'habitants, est baptisée « *monstruopole* » et héberge « *le plus grand bidonville du monde* ». Le sénateur du Loiret constate que les solutions proposées, à savoir l'élimination pure et simple des bidonvilles, n'ont pas abouti. Pour lui, le remède est ailleurs : il préconise une « *transformation de ces quartiers pour les rendre humains et vivables et peu à peu en faire des quartiers comme les autres* ». Il recommande d'adopter une stratégie urbaine à long terme en partant de ce qu'il y a pour créer une ville nouvelle et vivable.

Le zonage en question

Autre point : la question du zonage. La France est un des pays à avoir le plus créé de zones : zones urbaines sensibles (ZUS), zones d'éducation prioritaire (ZEP)...Dotées de subventions et pétries d'intentions louables telles que la réduction des inégalités sociales, elles se sont multipliées favorisant du même coup les stigmatisations. Déconsidérées, ces zones, bien que de plus en plus nombreuses, n'attirent plus personne tant les effets ségrégatifs qu'elles génèrent sont importants. Les agences immobilières vont jusqu'à indiquer aux nouveaux arrivants les zones à éviter. « *S'il est évidemment positif de donner plus à ceux qui ont moins, on ne peut ignorer que toute politique fondée sur des périmètres induit potentiellement des effets de stigmatisation et l'on doit se poser la question de savoir si cela doit passer par des périmètres* » insiste Jean-Pierre Sueur. Ainsi les effets positifs de ces zones s'accompagnent d'effets négatifs auxquels il convient de remédier. Les quartiers enclos consacrés qu'aux riches ou qu'aux pauvres sont de plus en plus nombreux : au Brésil le centre ville tend à n'être dédié qu'aux plus fortunés. Il est, selon lui, nécessaire de mélanger les activités et les populations, de décloisonner les espaces afin de réintroduire une forme de mixité sociale et fonctionnelle. « *Le développement de moyens de transports et de la qualité de l'habitat peut être un moyen de relier différentes zones entre elles* » estime l'ancien maire d'Orléans. Les pancartes, les parkings et les bâtiments analogues qui bordent trop souvent les entrées de villes contribuent à la dissociation faite, dans l'espace, entre le lieu de l'habitat et celui du travail. Les campus universitaires, les zones de loisirs, les zones industrielles se sont chacun mis à occuper un secteur déterminé achevant ainsi de cloisonner les espaces et de séparer la « ville » de la « non ville ». Ce rapport propose des solutions pour « récupérer » ces entrées de villes que « *l'on voit tellement qu'on ne les voit plus* » : « *il faut refaire les entrées de ville, les repenser, transformer les voies rapides en avenues et boulevards, les humaniser, les éclairer mieux, y accueillir peu à peu des espaces verts, des locaux sportifs, de la formation, de la recherche et finalement de l'habitat* ».

> "Prendre le contre-pied de l'inconscient négatif qui entoure l'urbain"

Une agence de l'ONU pour accompagner le développement urbain

Cependant, les rédacteurs de ce rapport ambitieux sont conscients de la difficulté de sa mise en œuvre compte tenu du manque de moyens engagés pour la politique des villes. Des centaines de métropoles dans le monde n'ont pas les moyens financiers de gérer leur développement. « *Le devenir des villes du monde tel qu'ici dessiné requiert des moyens financiers considérables* » poursuit Jean-Pierre Sueur. Cela renvoie à la responsabilité des Etats et à la politique de péréquation : « *le financement des évolutions urbaines relevant à la fois de la puissance publique et des acteurs privés, la coopération, la complémentarité entre les uns et les autres est une nécessité* ».

Afin de répondre à ces risques d'embolies, Jean-Pierre Sueur propose l'instauration, au niveau mondial, d'une agence susceptible d'injecter des crédits suffisants dans le développement des villes. « *Il faut penser la gouvernance des villes au niveau mondial et continental* » préconise t-il. Il est donc suggéré que l'ONU se dote, au-delà de ce qu'est aujourd'hui UN-Habitat (un programme des nations-Unies dont le but est de promouvoir des villes de développement durable pour fournir des abris pour tous), d'une agence opérationnelle dédiée aux villes et aux problèmes urbains dotée de moyens conséquents. Selon lui, « *cela est nécessaire, la ville doit être vue comme un horizon* ». ■

** Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? Rapport d'information n° 594 (3 tomes) de Jean-Pierre Sueur, fait au nom de la Délégation sénatoriale à la prospective.*